

MAIRIE DE
CHANTRAINE



DEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 MAI 2008

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de François DIOT, Maire, a pris les décisions suivantes :

- * Présentation du rapport annuel du délégataire « Eau » et « Assainissement ».
- * Vote de la participation communale au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (S.M.I.C.) au titre de l'année 2008.
- * Vote de la participation communale au Syndicat d'Assainissement Non Collectif du Département des Vosges (S.D.A.N.C.) au titre de l'année 2008.
- * Vote d'une décision modificative concernant le budget communal 2008.
- * Vote d'une décision modificative concernant le budget Assainissement 2008.
- * Accord quant à l'ouverture d'un sixième poste à l'Ecole Elémentaire Robert Desnos.
- * Accord quant à l'acquisition de deux parcelles à des riverains de la rue du Vallon d'Olima.
- * Révision de la convention liant la commune à la Société de Chasse pour la période 2008-2014.
- * Révision annuelle du montant de la location de la chasse communale.
- * Accord quant à la mise à disposition d'une parcelle de terrain de l'Arsenal militaire de La Camerelle.
- * Autorisation de signature par Monsieur le Maire d'une convention de servitude avec E.D.F. rue Julia Colin.
- * Accord quant à la délégation provisoire de maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges (S.M.D.E.V.) à la ville de Chantraine dans le cadre des prochains travaux d'enfouissement rue Français.
- * Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs.
- * Accord quant à deux demandes de subvention au titre des amendes de police dans le cadre des prochains travaux rue Français.
- * Autorisation de signature par le Monsieur le Maire d'un avenant à la convention de mise à disposition du Judo-Club liant la commune et la Communauté de Communes du Pays d'Olima et du Val d'Avière.